



Charte de la Diversité et de l'Inclusion

Préambule

Dans un monde en constante évolution, valoriser la diversité et promouvoir l'inclusion sont des piliers essentiels pour une organisation dynamique, innovante et respectueuse. Cette charte exprime notre engagement à créer un environnement où chaque individu est respecté, valorisé et a l'opportunité de s'épanouir pleinement.

Nos engagements

- **Promouvoir la diversité**
 - Nous reconnaissons et célébrons les différences liées à l'âge, au genre, à l'origine ethnique ou culturelle, à la religion, à l'orientation sexuelle, aux handicaps, aux expériences et à tout autre aspect qui fait la richesse de chaque individu.
 - Recruter sans discrimination et promouvoir l'égalité des chances.
 - Mettre en œuvre des pratiques favorisant la représentation équitable de la diversité à tous les niveaux de l'organisation.
 - Valoriser les compétences et les talents uniques de chacun.
- **Favoriser un environnement inclusif**
 - Nous nous engageons à créer un environnement où chacun se sent respecté, soutenu et en sécurité pour être soi-même.
 - Encourager le dialogue ouvert et respectueux.
 - Former nos équipes aux enjeux de l'inclusion et de la lutte contre les stéréotypes.
 - Mettre en place des mécanismes pour prévenir et traiter les comportements discriminatoires ou inappropriés.
- **Soutenir l'épanouissement individuel**
 - Nous croyons que chaque personne doit avoir les moyens de développer son plein potentiel, sans crainte de préjugés ou d'obstacles.
 - Offrir des opportunités de développement professionnel et personnel accessibles à tous.
 - Adapter nos pratiques pour répondre aux besoins spécifiques (aménagements pour les personnes en situation de handicap, horaires flexibles, etc.). Encourager le mentorat et le soutien mutuel au sein des équipes.
- **Mesurer et améliorer nos actions**
 - Nous reconnaissons que la diversité et l'inclusion sont des démarches continues nécessitant des efforts réguliers.
 - Évaluer périodiquement nos progrès à l'aide d'indicateurs de diversité et d'inclusion.
 - Impliquer les parties prenantes dans l'amélioration de nos pratiques.
 - Partager publiquement nos initiatives et résultats en matière de diversité.

Mise en œuvre de la charte

Pour concrétiser ces engagements, nous mettrons en place :

- Un comité dédié à la diversité et à l'inclusion.
- Des actions de sensibilisation régulières auprès de nos collaborateurs.
- Des partenariats avec des organismes favorisant l'inclusion sociale et professionnelle.

Conclusion

En adoptant cette charte, nous affirmons notre volonté de faire de la diversité et de l'inclusion un levier de performance, d'innovation et de cohésion. Nous invitons chaque membre de notre organisation à incarner ces valeurs au quotidien.

Jérôme SOMMET
Directeur Général